

# FINHAUT PARLEUR

VOTRE JOURNAL D'INFORMATION COMMUNAL



## NOUVEAUTES & DEVELOPPEMENTS

### DECHETTERIE INTERCOMMUNALE DU NEUDRAY

(me & sa, 9h00-12h00, 14h00-17h00)

**Votre ressourcerie est ouverte !** Sentez-vous libres de déposer les objets (en bon état) dont vous n'avez plus l'utilisation à la libre disposition des fignolins et triennards !

**À vos fleurs, prêts, compost !** Servez-vous gratuitement en compost pour vos plantes et jardins.

**Déchets organiques !** Votre Commune a à cœur de valoriser vos déchets et notamment vos lavures managers. Bientôt des conteneurs seront à votre disposition dans nos villages pour y déposer vos déchets organiques.

### ADMINISTRATION COMMUNALE & MAISON DE TOURISME DE LA GARE

**Nouvelle Secrétaire Communale.** Mylène Jacquéroiz, prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> juin 2022. Nous sommes heureux de l'accueillir au sein de notre administration !

**La Commune reprend et consolide la gestion de la gare.** Dès le 1<sup>er</sup> juin 2022, Catherine Hugon, Valentin Claivoz et Gregory Devillers vous accueilleront du lundi au samedi. Ces nouveaux membres de l'équipe communale gèreront les services postaux, la vente de billets de train, divers projets touristiques et de développement économique, ainsi que l'organisation d'événements. L'ancien contrat de prestations entre la Commune et les TMR a été remplacé par un engagement direct du personnel, et cela sans

coûts supplémentaires significatifs pour la Commune.

### SERVICE « CONSEIL EN ÉNERGIE »

À travers ce nouveau service « Conseil en énergie » développé en collaboration avec le CREM (Centre de Recherches Énergétiques et Municipales) et disponible dès le 21 juin 2022, un expert répond à vos questions et vous accompagne dans vos démarches d'amélioration énergétique. Toutes les informations vous seront transmises lors de la séance du 20 juin 2022 (cf. rubrique « la Commune partage & informe »).

## LA COMMUNE PARTAGE & INFORME

### SOIREE INFO ÉNERGIE

**20 juin 2022, 19h00.** La Commune présentera votre nouveau service de "Conseil en énergie" à disposition dès le 21 juin 2022 auprès de Monsieur Ludovic Roussin du CREM au **027 564 35 15**. Un expert en énergie évoquera des questions importantes telles que l'évaluation de la performance énergétique de votre bâtiment, les travaux d'améliorations envisageables, les possibilités de diminuer votre consommation, les alternatives au mazout ou les panneaux solaires. Consciente de son rôle important à l'échelle du territoire, la Commune a décidé d'élaborer une stratégie énergétique communale. Une analyse du territoire et de ses ressources qui vise à identifier les opportunités et les leviers d'actions pour servir les objectifs énergétiques de la Commune et de ses concitoyens. Cette « Soirée Info énergie » sera donc aussi l'occasion pour la Commune de vous

présenter les premiers éléments de cette stratégie énergétique, mais aussi d'échanger avec vous sur la vision et les objectifs à moyen ou long terme. Lieu: Salle polyvalente de Finhaut.

**TRAITEMENT DES EAUX**

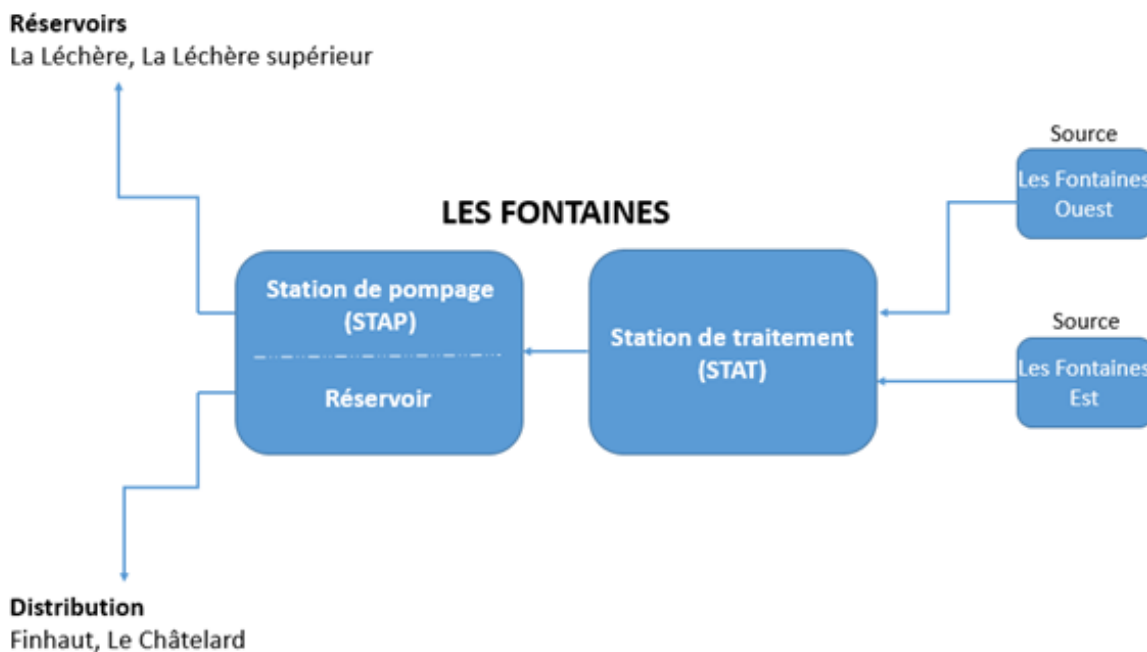
Pour rappel, la Commune a appris en 2014 qu'une nouvelle norme fédérale divisant par cinq le taux d'arsenic toléré dans l'eau entrerait en vigueur en 2019. Après la mise en service de la centrale de traitement de l'arsenic, les échantillons envoyés pour analyse au laboratoire cantonal ont révélé des taux d'arsenic entre 1.5 et 50 fois inférieurs à la nouvelle norme en fonction des secteurs. La SOCIETE DE TURBINAGE DES EAUX DE LA VALLEE DU TRIENT (STEVT) SA explique le traitement mis en place : « L'eau des deux principales sources communales des Fontaines Est et Ouest, présentant naturellement un taux d'arsenic supérieur à la norme, est acheminée vers la nouvelle station de traitement. À la suite d'un processus de filtration par adsorption sur lit d'hydroxyde de fer, le taux d'arsenic de l'eau des sources est considérablement réduit et celle-ci est rendue propre à la consommation. L'eau traitée est ensuite acheminée vers le bassin de la station de pompage. Depuis celui-ci, elle est distribuée

gravitairement pour l'alimentation du secteur sud du village de Finhaut et Le Châtelard, et pompée pour le remplissage des réservoirs de La Léchère et de La Léchère supérieure, permettant ainsi d'approvisionner en eau potable l'ensemble du territoire communal. »

**SONDAGE : VIEILLIR EN MONTAGNE**

**Étude dirigée par la Haute Ecole du travail social de la HES-SO Valais:** Les pouvoirs publics et l'organisation sociale et sanitaire favorisent le maintien à domicile des personnes âgées qui souhaitent vieillir chez elles. Cette étude qualitative, financée par le Fonds National Suisse de la recherche (FNS) en partenariat avec le CREPA, cherche à comprendre, au travers d'entretiens et d'observations, comment les personnes de 80 ans et plus réussissent à rester chez elles, dans un territoire de montagne qui peut être autant contraignant que facilitant.

Si vous souhaitez participer à cette étude ou vous informer, n'hésitez pas à contacter Lorry Bruttin : +41 58 606 92 04, [lorry.bruttin@hevs.ch](mailto:lorry.bruttin@hevs.ch)



### **SERVICE DES EAUX - REGLEMENTS**

"Afin de répondre aux directives cantonales, de nouveaux règlements sur la distribution et la fourniture d'eau potable ainsi que sur l'évacuation et le traitement des eaux usées seront prochainement mis en consultation. Afin que ceux-ci soient validés par les organismes cantonaux et par l'office fédéral de la surveillance des prix, plusieurs démarches sont actuellement en cours en collaboration avec la STEVT SA.

Aussi, nous estimons pouvoir vous soumettre ces règlements pour approbation en juin 2023, une pose de compteurs d'eau dans chaque habitation entre juillet 2023 et octobre 2024, et une entrée en force des nouveaux règlements au 01.01.2025.

D'ici cette date, les règlements actuels restent en vigueur

### **PISCINE**

Le 25 mars 2022, la Commune a lancé un appel d'offres pour rénover la piscine et la salle polyvalente. Ces travaux concerneront la mise aux normes actuelles des installations vétustes comprenant le remplacement complet des CVSE (chauffage, ventilation, sanitaire et électricité), l'assainissement énergétique de l'enveloppe (fenêtres, isolation thermique et lumière naturelle) et la mise en place d'une pataugeoire et d'un secteur bien-être. « ATBA Architecture + Énergies » accompagne la Commune dans ce projet. Nous ignorons à ce stade quand la piscine pourrait rouvrir.

### **SOUTIEN À L'EMMÉNAGEMENT ET L'INSTALLATION DE FAMILLES & JEUNES**

La Commune souhaite soutenir les investissements résidentiels sur ses terrains et encourager la domiciliation de nouvelles familles à Finhaut. Elle examine différentes approches, dont :

- La vente de terrains à des conditions intéressantes ;

- Le programme d'aide aux rénovations qui vise à augmenter l'efficacité énergétique des bâtiments, par exemple l'isolation, les pompes à chaleur, les panneaux solaires, etc... ;
- Assortis d'incitations à investir, telles qu'un programme de soutien à l'investissement locatif comprenant une incitation indirecte sous forme de réduction d'impôt sur le rendement locatif ;
- Un cadre d'investissement permettant à la Commune de construire et mettre des immeubles en location.

Dans ce contexte, la Commune ne veille pas seulement à sauvegarder vos finances publiques et limiter les risques d'abus, mais surtout à faire encourager l'installation en résidence primaire des personnes actives qui travaillent et qui paieront les impôts ici.

En collaboration avec le bureau SEREC (gouvernance économie et territoire) depuis fin 2021, la Commune travaille sur un règlement à soumettre à l'assemblée primaire. C'est un travail intéressant qui néanmoins prend un considérable temps étant donné les aspects juridiques impliqués.

### **PARC D'ATTRACTIONS DU CHÂTELARD VS SA (VERTICALP)**

Depuis 2014, la Commune est actionnaire majoritaire de la société. Entre janvier 2021 et mars 2022, cinq habitants de Finhaut sont intervenus comme administrateurs de la société et ont pleinement engagé leurs efforts et énergie pour exploiter au mieux les installations touristiques. Le 9 mars 2022, les deux derniers administrateurs encore en place ont démissionné lors d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires. La nomination de deux nouveaux administrateurs par cette même assemblée a été entachée de nullité de forme. La société s'est ainsi retrouvée sans administrateur entre le 9 mars et le 5 mai 2022, date à laquelle une nouvelle assemblée générale extraordinaire a nommé en tant qu'administrateurs MM. Andrea Ridolfi et Guy-Bernard Philipin, principaux actionnaires et

représentants de la Commune et de la famille Philippin.

Le nouveau conseil d'administration, dont Andrea Ridolfi assume la présidence, a immédiatement requis la radiation des derniers administrateurs encore inscrits au Registre du commerce, ainsi que l'inscription de ses nouveaux membres. Il entend prioritairement faire finaliser l'établissement des comptes 2021 avec l'organe de révision de la société, ainsi que d'assainir la situation financière de la société.

## REMERCIEMENTS

**Merci Jacky Gay-Crosier.** Après 38 années de service, trois générations de règlements et 21 années de commandement, Jacky prend sa retraite (bien méritée !) en tant que commandant du feu de la Cellule d'Intervention Renforcée de la Haute Vallée du Trient. Bonne route Jacky et merci !

## ÉVÈNEMENTS

### JOURNÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX RÉSIDENTS

**11 juin 2022 (dès 10h) :** Nous convions chaleureusement les nouveaux résidents à venir rencontrer les membres de l'Administration communale, découvrir notre histoire au travers d'un film et d'une présentation, et partager un moment convivial autour d'un apéro dînatoire offert. Cette journée sera aussi l'occasion pour rencontrer les réfugiés ukrainiens actuellement dans notre commune. Les résidents installés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 recevront sous peu des infos complémentaires par courrier.

### À VENIR (PLUS D'INFORMATIONS SUIVRONT)

- **CosmoJazz** le 24 juillet 2022 à Emosson. Des concerts en altitude !  
[www.cosmojazzfestival.com](http://www.cosmojazzfestival.com)
- **Festival Orgues Musiques et Cimes** du 31 juillet au 6 août 2022 dans la Vallée du Trient avec les

nouveautés d'un atelier Yodel à Giètroz et deux concerts « off » le 10 juin à Salvan et le 12 juin à St. Maurice ([orgues-musiques-cimes.org](http://orgues-musiques-cimes.org)). Venez rejoindre les bénévoles !

- **Concerts des Ateliers de l'École de Jazz et Musique Actuelle - EJMA Valais** du 10 au 13 août 2022 à Finhaut. Après une édition « test » 2021, les concerts des ateliers de l'EJMA sont de retour. Si vous souhaitez aider bénévolement à l'organisation n'hésitez pas à contacter [promotion@finhaut.ch](mailto:promotion@finhaut.ch). Merci d'avance !
- **SwissPeaks Trail** (28 août au 4 septembre 2022) départ du 100 km le 2 septembre 2022 à Finhaut. Cet événement prenant de plus en plus d'ampleur, des bénévoles supplémentaires sont recherchés. Si vous êtes disponible entre le 28 août et le 3 septembre prochain, n'hésitez pas à vous annoncer auprès de M. Maxime Gay-des-Combes responsable bénévoles sur le secteur Finhaut ([maximegdc@hotmail.com](mailto:maximegdc@hotmail.com)).

## CARTES JOURNALIÈRES A MOITIÉ PRIX POUR SALVAN & MARTIGNY

Dans le but de promouvoir d'avantage l'utilisation du train, nous avons mis à l'essai pour plusieurs mois l'offre des cartes journalières TMR à moitié prix.

Cette offre a été interrompue le 1<sup>er</sup> mai 2022 afin de faire un bilan.

Dans l'attente de la création d'une carte mobilité pour les résidents de la Vallée, nous reprenons cette offre au 1<sup>er</sup> juin 2022.

## NEWSLETTER / BULLETIN D'INFORMATION

Afin de vous informer rapidement, la Commune de Finhaut souhaite mettre en place un bulletin d'information par email.

Les personnes intéressées peuvent communiquer leur adresse email à [promotion@finhaut.ch](mailto:promotion@finhaut.ch).